

LEGION DU
DAUPHINE SAVOIE

GENDARMERIE NATIONALE
-0-

Compagnie de
l'Isère

CEJOURD'HUI, dix-neuf février, mil neuf cent quarante
quatre, à quatorze heures.

Section de
La Mure.

Nous soussignés BOUVET, Aimé, Adjudant-Chef
VACHIER, Lucien
YVRARD, (André)
et JANNY, Marcel

Brigade de
VIZILLE.

N° 181 du 19
Février 1944

gendarmes à la résidence de VIZILLE, département de l'Isère, revêtus
de notre uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs.

PROCES VERBAL

de renseignements
sur le décès de
Mme. et M. BONTOUX
MM. CHAUVIN et
ROUSSET, tous domiciliés
de VIZILLE
(Isère).

Le 18 Février 1944, à 17 heures, l'Adjudant-Chef BOUVET, le
gendarmes YVRARD et JANNY, effectuant un service à la résidence
à la suite d'opérations menées par les troupes d'occupation et
la sûreté allemande sur le territoire de la commune de VIZILLE,
ont appris que quatre personnes avaient été tuées. Se rendant
immédiatement sur les lieux, ils ont fait les constatations suivantes:

C O P I E

Sur le chemin de Grande Communication N° 5 à la sortie
nord de VIZILLE, à hauteur de la maison habitée par la famille
BONTOUX, (côté droit, sens VIZILLE-BRIE ET ANGONNES, le cadavre d'
un homme est allongé sur le dos, le corps transpercé de balles, il
s'agit de monsieur BONTOUX. A la même hauteur, sur le côté gauche
du même chemin, le cadavre d'un homme est allongé contre le mur
de l'immeuble, la face contre terre, il est également transpercé
de balles, il s'agit de monsieur ROUSSET. A l'intérieur de l'habitation
de monsieur BONTOUX, dans la cuisine, gisent la face à terre
deux cadavres, tous deux également transpercés de balles, il s'
agit de madame BONTOUX et de monsieur CHAUVIN. A côté de ce dernier,
sur le plancher, nous trouvons six douilles de pistolet automatique,
du calibre de 7 m/m 65 et d'une douzaine de douilles de
pistolet mitrailleur de calibre de 9 m/m.

L'Habitation de monsieur BONTOUX a été détruite intérieurement
par explosifs.

Nous avons aussitôt avisé monsieur le Maire de la commune
de VIZILLE, et les quatre corps ont été transportés à la morgue
de l'hôpital de cette ville.

Nous avons prévenu téléphoniquement de ces faits, les autorités
habituelles.

Procédant à une enquête, nous avons entendu:

M^{lle} Mademoiselle DENIER, Lucie, 25 ans, élève assistante Sociale
demeurant à VIZILLE, lieu dit "La Glacière", qui a déclaré:

"Hier 17 février 1944, vers 21 heures 45', j'ai entendu
frapper à ma fenêtre proche de la porte de l'appartement de M.
BONTOUX. J'ai aussitôt ouvert, un homme inconnu de moi paraissant
jeune, m'a demandé "ROBERT est là ?", j'ai hésité à répondre et
aussitôt, je lui ai fait remarquer, qu'il voulait certainement
parler de M. BONTOUX. J'ai refermé la fenêtre et suis rentrée dans
ma chambre, sans prêter attention à cette visite.

Presque aussitôt, j'ai entendu secouer la porte de chez
M. BONTOUX et tirer une rafale de mitrailleuse. Après cette rafale,
j'ai entendu parler fort chez M. BONTOUX et tirer une rafale de
mitrailleuse. Je ne sais exactement à ce moment ce qui s'est passé,
dans l'affolement que j'étais. Quelques minutes après, une auto
est démarrée devant la maison et s'est dirigée vers VIZILLE. Une
troisième rafale de mitrailleuse a été tirée, mais je ne suis pas restée

si c'était sur la route ou dans la maison de chez M. BONTOUX et deux autres autos sont repartis sur VIZILLE. Je ne me suis pas hasarée de me rendre compte de ce qui s'était passé dans la maison de chez M. BONTOUX, qui est contigüe à la notre. Aujourd'hui, vers 9 heures, j'ai eu la visite d'officiers allemands dont l'un deux m'a demandé si je connaissais M. BONTOUX, je lui ai répondu que je n'avais pas de relations avec ses personnes. A ce moment, ils m'ont invité à sortir les meubles précieux des chambres attenantes à celles de chez M. BONTOUX, qu'ils allaient faire sauter la maison. Il m'ont donné un délai de temps, jusqu'à 15 heures. A la suite de cette explosion, le galanage en briques qui séparait notre cuisine de la chambre de chez M. BONTOUX, s'est effondré. C'est là tous les renseignements que je peux vous donner. """"

Lecture faite persiste et signe.

2°-Mlle COURTEFOIS, Jeanne, 43 ans, Professeur à l'Ecole Nationale de VIZILLE, y demeurant au lieu dit "LA Glacière".

""""-Hier 17 Février 1944, vers 21 heures 45', je me trouvais chez Mlle DENIER, lorsque nous avons entendu frapper à la vitre de la fenêtre proche de la porte de chez M. BONTOUX. Mlle DENIER, est allée ouvrir et j'ai entendu une voix masculine lui demander: ROBERT est là ?. Celle-ci a hésité un moment à répondre et a fait remarquer à son interlocuteur, qu'il voulait certainement s'adresser à M. BONTOUX. Mlle DENIER est rentrée dans la chambre sans prêter attention à cette visite. Nous avons aussitôt entendu secouer la porte de chez M. BONTOUX et tirer une rafale de mitraillette. De vives paroles se sont échangées sans que je puisse comprendre et une autre rafale de mitraillette a été tirée. Quelques minutes après, une auto est démarrée et est partie en direction de VIZILLE. Une troisième rafale de mitraillette a été tirée il me semble sur la route et deux autres autos ont démarrées et sont parties vers VIZILLE. Dans l'affolement que j'étais, je ne me suis pas hasarée à me rendre compte de ce qui s'était passé, quoique j'habite la maison contigüe de Monsieur BONTTOUX. Ce matin, à 8 heures, je suis partie pour aller à mon travail, j'ai vu des soldats allemands qui m'ont interpellée en me demandant où j'allais. Je leur ai fait savoir le but de ma sortie et ils m'ont laissée aller. A ce moment, j'ai vu deux cadavres sur le bord de la route, que je n'ai pas reconnus. Au cours de la journée, étant de retour à mon domicile, j'ai eu la visite d'officiers allemands, qui m'ont fait savoir qu'ils allaient faire sauter la maison de M. BONTOUX. Ils m'ont invitée à sortir, ce que j'avais de plus précieux, afin de ne pas avoir de dégâts et ils m'ont donné un délai de temps jusqu'à 15 heures. A la suite de l'explosion, je n'ai eu aucun dégât. Ce n'est que vers 16 heures aujourd'hui, que j'ai appris que quatre personnes avaient été tuées hier soir. Ce sont tous les renseignements que je peux vous donner. """"

Lecture faite persiste et signe.

Le 19 Février 1944, les gendarmes VACHIER et JANNY, ont entendu

1°-Monsieur CHAUVIN, Auguste, 55 ans, ouvrier d'usine demeurant à VIZILLE, (Isère), 2 cités Jardins.

""""-Le cadavre que vous me présentez est bien celui de mon fils CHAUVIN, Maurice. Celui-ci est sorti de chez moi avant-hier 17 courant vers 20 heures, sans me faire part où il se rendait. Ce n'est que le 18 au matin, voyant que mon fils n'était pas rentré que je me suis inquiété. J'ai d'abord cru qu'il se trouvait dans une rafle que les troupes allemandes ont faite. A 19 heures, en rentrant à mon domicile, j'ai appris qu'il était tué. J'ignorais ses fréquentations et s'il était détenteur d'armes. """"

2°- Monsieur ROUSSET, Joseph, 57 ans, employé aux V.F.D. à VIZILLIE y demeurant, rue Anatole France.

""-Le cadavre que vous me présentez est bien celui de mon fils ROUSSET, Charles. Avant-hier 17 courant, vers 21 H. 30', cinq hommes de la police allemande en tenue civile se sont présentés à mon domicile et ont demandé à parler à mon fils. Ils ont conversé ensemble dans la cuisine sans que je puisse comprendre le sens de la conversation. Environ 10 minutes après, ils sont ressortis en emmenant mon fils sans que je sache pour quel motif. Ne le voyant pas rentrer, j'ai pensé qu'il avait été emmené à GRENOBLE. Ce n'est qu'hier 18 courant que j'ai appris vers 19 heures qu'il était tué. J'ignorais ses fréquentations et s'il était détenteur d'armes. ""

CINQ EXPEDITIONS, la première à Monsieur le Procureur de l'Etat Français à GRENOBLE, la deuxième à Monsieur le Préfet de l'Isère à GRENOBLE, la troisième à M. le Commissaire principal, chef de la 19° Brigade de Police Judiciaire à ANNECY, la quatrième à Monsieur le Chef du service départemental des renseignements généraux à GRENOBLE la cinquième à nos Chefs.

Fait et clos à VIZILLIE, le 19 Février 1944, à 16 heures

SIGNE: JANNY - YVRARD - VACHIER - BOUVET.